



BIOPSIES DE LA PROSTATE

Ce sont des prélèvements de la prostate que l'urologue effectue lorsqu'il a un doute sur la possibilité d'existence d'un cancer de la prostate.

Ce prélèvement se fait à l'aide d'une aiguille à travers la paroi du rectum, sous contrôle échographique le plus souvent ou parfois d'un doigt intra rectal.

Il peut être fait sans anesthésie mais le plus souvent il fait avec une anesthésie locale ou une très courte anesthésie générale. Dans ce dernier cas, le plus fréquent, le patient est hospitalisé une demi-journée et doit rencontrer préalablement l'anesthésiste au moins 48 heures avant le prélèvement.

Pour éviter des risques infectieux le patient doit avoir des urines stériles et être préparé par un lavement rectal préalable et un traitement antibiotique avant le prélèvement.

Pour éviter des risques hémorragiques, certains traitements anticoagulants ou antiagrégants doivent être arrêtés ou remplacés.

Les prélèvements sont ensuite confiés à l'histologiste qui, après préparation et examen au microscope donne en 4 à 8 jours un diagnostic d'adénome, de prostatite ou de cancer et de sa potentielle agressivité selon le score de gleason.

Après le prélèvement des saignements dans les selles, les urines ou le sperme sont minimes et sans gravité, par contre une température supérieure à 38° doit toujours faire contacter son urologue ou son centre d'urgence.

Rédacteur: Xavier Cuvillier